

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

A V I S est par les présentes donné par le soussigné qu'à la séance ordinaire qui aura lieu le 1^{er} octobre 2025, à 19 h, dans la salle du conseil située au 1800, boulevard Saint-Joseph, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande de dérogation mineure au *Règlement numéro 2710 sur le zonage* concernant l'immeuble situé au 650, 16^e Avenue sur les lots portant les numéros 1 247 124 et 2 133 502-1 du cadastre du Québec.

Cette demande de dérogation a pour objet de :

- Permettre l'implantation d'un mur de soutènement sur la ligne zéro, et ce, bien que l'article 4.2.9 du *Règlement numéro 2710 sur le zonage* prévoit une distance de 60 centimètres de toute ligne de lot.

Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande de dérogation mineure.

Toute personne qui désire obtenir des renseignements relatifs à cette demande peut également communiquer avec la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises au 514 639-2140.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 12 septembre 2025

Fredy Alzate
Secrétaire d'arrondissement
Arrondissement de Lachine

PROVINCE DE QUÉBEC


VILLE DE MONTRÉAL

ARRONDISSEMENT DE LACHINE

Certificat de publication de l'avis public

Tel que prévu au *Règlement sur la publication des avis publics* de l'arrondissement de Lachine (RCA20-19002) adopté le 9 mars 2020 par le conseil d'arrondissement, je soussigné, Fredy Alzate, secrétaire d'arrondissement de l'arrondissement de Lachine, certifie par la présente que j'ai publié le présent avis public concernant la demande de dérogation mineure au *Règlement numéro 2710 sur le zonage* concernant l'immeuble située au 650, 16^e Avenue sur les lots portant les numéros 1 247 124 et 2 133 502-1 du cadastre du Québec.

DONNÉ À MONTRÉAL, ce 12 septembre 2025


Fredy Alzate
Secrétaire d'arrondissement
